



Monsieur le Président  
À  
Mesdames et Messieurs  
les délégués communautaires

Florac-Trois-Rivières, le 31/10/2024

Direction générale des services  
Ref: HC/DB/ - 2024-006

## SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la séance ordinaire du Conseil communautaire, qui se tiendra à la Salle des instances – Immeuble le Rochefort, le :

**Jeudi 7 novembre 2024 à 18 heures.**

Comptant sur votre présence, veuillez accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations cordiales et distinguées.

Le Président,  
Henri COUDERC



### ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE :

**Intervention :**

- Démarche d'adaptation au changement climatique par le PETR Sud Lozère

**Lecture et approbation du compte-rendu de la séance précédente.**

**Compte-rendu des décisions prises par délégation de l'Assemblée délibérante :**

- ✓ Décisions du Bureau :
- ✓ Décision du Président :

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GORGES CAUSSES CÉVENNES**

Immeuble le Rochefort - 4 route de Mende - 48 400 Florac Trois Rivières  
Téléphone : 04 66 44 03 92  
Courriel : [contact@ccgcc48.fr](mailto:contact@ccgcc48.fr) - [www.gorgescaussescevennes.fr](http://www.gorgescaussescevennes.fr)  
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

### **FINANCES**

- ✓ Décision Modificative n°3 de 2024 - Budget Principal
- ✓ Fixation du montant définitif de l'Attribution de Compensation 2024

### **RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISATION DES SERVICES**

- ✓ Approbation du règlement intérieur actualisé à la suite de l'avis du CST
- ✓ Modalités de mise en œuvre de la participation employeur - complémentaire santé des agents
- ✓ Conventonnement Assurance Retour Emploi avec le CDG48

### **SOLIDARITÉS TERRITORIALES**

- ✓ Attribution des subventions 2024 au titre du Contrat Éducatif Local

### **EAU - ASSAINISSEMENT**

- ✓ Convention de servitude avec l'ONF pour les parcelles du PPI du captage Mont-Lozère
- ✓ Election d'une Commission de Délégation de Service Public spécifique à l'Eau et l'Assainissement (modalités de dépôt des listes)
- ✓ Election d'une Commission de Délégation de Service Public spécifique à l'Eau et l'Assainissement (validation des résultats)
- ✓ Résiliation du marché de maîtrise d'œuvre pour l'assainissement collectif de Cassagnas
- ✓ Demande de financement à l'Agence de l'eau Adour Garonne pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour la réhabilitation de l'assainissement collectif de Prades et Castelbouc
- ✓ Admission en non-valeur Budget Annexe Régie Eau et Assainissement
- ✓ Admission en non-valeur Budget Annexe SPANC
- ✓ Décision Modificative n°2 de 2024 - Budget Annexe DSP Eau et Assainissement

### **ÉCONOMIE, DEVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITE**

- ✓ Désignation d'un représentant de la Communauté de communes pour siéger à Lozère Développement

### **AFFAIRES PREPAREES PAR LE BUREAU**

- ✓ Modification des statuts de la Communauté de communes : changement de siège social

### **RELATIONS & SOLIDARITES ENTRE L'INTERCOMMUNALITE ET LES COMMUNES-MEMBRES**

- ✓ Adhésion à la convention Mission de référent déontologique des élus locaux du CDG48
- ✓ Motion relative aux dispositions d'adhésion à la charte Natura 2000 par les propriétaires fonciers : renforcement et contrôles

### **Questions et informations diverses :**

### **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GORGES CAUSSES CEVENNES**

Immeuble le Rochefort - 4 route de Mende - 48 400 Florac Trois Rivières

Téléphone : 04 66 44 03 92

Courriel : [contact@cgc48.fr](mailto:contact@cgc48.fr) - [www.gorgescaussescevennes.fr](http://www.gorgescaussescevennes.fr)

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30